

**Guide de la convention sur la
réglementation uniforme
des poids et dimensions des véhicules lourds
dans les provinces canadiennes
de l'Atlantique**



**Fondée may 2001
Mise à jour Novembre 2010**

Table des matières

Renonciation	3
Restrictions	3
Partie 1 – Limites de dimensions et masses dans les provinces Atlantiques du Canada	4
Limites dimensionnelles générales	5
Paramètres dimensionnels – Empattements, entraxes et porte-à-faux	6
Limitations de poids aux essieux	8
Autres questions de poids	9
Tolérances reliés aux masses	9
Partie 2 - Sommaire de limites de masses et de dimensions par configuration	10
Catégorie 1 – Tracteur et semi-remorque	11
Catégorie 2 - Train double de type A.....	13
Catégorie 3 - Train double de type B.....	15
Catégorie 4 - Train double de type C.....	17
Catégorie 5 - Camion	19
Catégorie 6 – Camion et remorque semi-portée	21
Catégorie 7 – Camion à essieu directeur tandem et remorque semi-portée.....	23
Catégorie 8 – Camion et remorque classique	25
Catégorie 9 – Camion à essieu directeur tandem et remorque classique.....	27
Catégorie 10 - Autocar.....	29

Renonciation

L'information ci-après est fournie comme un guide aux dispositions de l'entente de 2001 et 2010 sur les limites de poids et les dimensions uniformes au Canada atlantique. **Il importe de souligner que les véhicules sont assujettis aux lois et règlements sur les limites de poids et les dimensions qui sont en vigueur dans chacune des provinces participantes.** .

Restrictions

L'entente proposée établira l'uniformité dans les limites maximales de poids et les dimensions maximales réglementées. Toutefois, les restrictions suivantes sont maintenues :

- les restrictions de poids saisonnières (c.-à-d. pendant la période de dégel au printemps) continueront d'être établies par chaque province selon les politiques et les méthodes provinciales actuelles;
- les ponts pour lesquels les limites de poids affichées sont inférieures aux limites de poids bruts maximales réglementées;
- les restrictions routières seront maintenues dans chaque province, ce qui aura les conséquences suivantes :
 - certaines routes seront assujetties à des limites de poids bruts de véhicule moins élevées;
 - certaines configurations de véhicule sont limitées à la circulation sur les routes désignées (p. ex. trains doubles de type B en Nouvelle-Écosse).

Partie 1 – Limites de dimensions et masses dans les provinces Atlantiques du Canada

Limites dimensionnelles générales

Dimensions	Limites proposées
1. Hauteur hors tout	Max. 4,15 m
2. Largeur hors tout	Max. 2,6 m
3. Longueur hors tout	
Véhicule articulé	Max. 23 m
Trains doubles des types A, B et C	Max. 25 m
Camion porteur à remorque semi-portée	Max. 23 m
Camion porteur à remorque classique	Max. 23 m
4. Longueur des caisses	
Trains doubles des types A, B et C	Max. 20,0 m
Camion porteur à remorque	Max. 20,0 m
5. Longueur de la remorque	
Semi-remorque	Max. 16,2 m
Remorque classique	Max. 12,5 m
Remorque semi-portée	Max. 12,5 m

Paramètres dimensionnels – Empattements, entraxes et porte-à-faux

Paramètres dimensionnels	Limite
1. Empattement du tracteur	Max. 6,2 m ¹
2. Empattement de la remorque Semi-remorque Remorque classique Remorque semi-portée	Min. 6,25 m/Max. 12,5 m Min. 6,25 m Min. 6,25 m
3. Porte-à-faux arrière effectif Camion porteur Semi-remorque Remorque classique Remorque semi-portée	Max. 4,0 m Max. 35 % de l'empattement Max. 35 % de l'empattement Max. 4,0 m
4. Porte-à-faux arrière effectif ²	Max. 2,0 m
5. Porte-à-faux avant effectif ³	Max. 1,0 m
6. Décalage du pivot d'attelage (semi-remorque)	Rayon max. de 2,0 m
7. Largeur de roulement Semi-remorque, remorque classique et remorque semi-portée	Min. 2,5 m
8. Entraxes minimales requises ⁴ Simple – simple ⁵ Simple – tandem ⁴ Simple – tridem Tandem – tandem Tandem – tridem	Min. 3,0 m Min. 3,0 m Min. 5,0 m Min. 5,0 m Min. 5,5 m

¹ L'empattement du tracteur peut être jusqu'à 7,2 m dans une configuration Tracteur-remorque, à condition que l'empattement de la semi-remorque est réduite, conformément au tableau B1

² La cargaison peut surplomber l'arrière du camion transporteur ou de la remorque jusqu'à 2,0 mètres, pourvu que les limites de la longueur hors-tout et du porte-à-faux arrière effectif sont respectées. Des drapeaux d'avertissement rouges sont requis sur l'arrière de la cargaison lorsque le porte-à-faux dépasse 1,0 mètre

³ La cargaison peut surplomber l'avant du camion transporteur ou de la remorque jusqu'à 1,0 mètres, pourvu que les limites de la longueur hors-tout pour le véhicule ou la combinaison de véhicules sont respectées et, dans le cas des semi-remorques, la cargaison ne s'étend pas au-delà d'un rayon de 2 mètres autour du pivot d'attelage

⁴ Les combinaisons de véhicules qui ne se conforment pas aux exigences minimales des entraxes, mais qui se conforment à toutes les autres limites dimensionnelles, seront sujets à une réduction de leur limite de masse brute de 1000 kg pour chaque manque de 0,5 mètre à l'entraxe requis

⁵ Les exigences minimales d'entraxe doivent toujours être respectées par les tracteurs

Table B1 – Semi-remorque Empattement Maximum pour tracteur Empattement > 6,2 m

Empattement du tracteur	Empattement de la remorque (max)
6,3 m	≤ 12,47 m
6,4 m	≤ 12,40 m
6,5 m	≤ 12,33 m
6,6 m	≤ 12,27 m
6,7 m	≤ 12,20 m
6,8 m	≤ 12,13 m
6,9 m	≤ 12,07 m
7,0 m	≤ 12,00 m
7,1 m	≤ 11,93 m
7,2 m	≤ 11,87 m
> 7,2 m	Non autorisé

Limitations de poids aux essieux

Essieu	Application	Écartement	Limite de poids
1. Essieu directeur	Camion porteur	S.O.	8 000 kg*
	Autocar	S.O.	7 250 kg*
	Tracteur	S.O.	5 500 kg*
2. Essieu directeur tandem**	Camion porteur	1,2 m à 2,2 m	16 000 kg
3. Essieu simple (autre que l'essieu directeur)	Pneus simples (< 445 mm)	S.O.	6 000 kg
	Pneus simples (> 445 mm)	S.O.	7 700 kg
	Pneus jumelés	S.O.	9 100 kg
4. Essieu tandem (essieu tandem véritable ou équivalent tandem)	Camion, tracteur ou remorque - pneus jumelés	Moins de 1,2 m > 1,2 m	9 100 kg 18 000 kg
	Camion, tracteur ou remorque - pneus simples (> 445 mm)	Moins de 1,2 m > 1,2 m	7 700 kg 15 400 kg
5. Essieu tridem (Essieu tridem véritable ou équivalent tridem)	Remorques - pneus jumelés	Moins de 2,4 m	18 000 kg
		2,4 m à moins de 3,0 m	21 000 kg
	Remorques - pneus simples (> 445 mm)	3,0 m à moins de 3,6 m	23 000 kg
		Plus de 3,6 m	23 100 kg
		Moins de 2,4 m	15 400 kg
		2,4 m à moins de 3,0 m	21 000 kg
6. Groupe d'essieux triples (année modèle 2003 et plus récent)	Remorques	3,0 m à moins de 3,6 m	18 000 kg
		3,6 m à moins de 4,2 m	18 000 kg
		4,2 m à moins de 4,8 m	18 000 kg

* La charge supportée par un essieu directeur peut aller jusqu'à 9 100 kg, à la condition de ne pas dépasser la capacité porteuse des essieux, des pneus et de tous les autres composants. Ceci dit, aucune augmentation du poids brut d'un véhicule ne sera autorisée pour les types de véhicule doté d'un essieu directeur pouvant supporter un poids supérieur.

** Les deux essieux d'un groupe d'essieux directeurs tandem doivent être contrôlés par le conducteur. Les essieux passifs ou autovireurs ne sont pas autorisés.

Autres questions de poids

Groupes d'essieux – Équilibrage de la charge	Écart maximal de 1 000 kg entre essieux adjacents d'un groupe d'essieux tandem ou tridem.
Charge admissible par pneu - par mm de largeur de pneu - par pneu : largeur < 445 mm - par pneu : largeur > 445 mm	Maximum de 10 kg par mm Maximum de 3 000 kg* Maximum de 3 850 kg*

- à l'exception des essieux directeurs

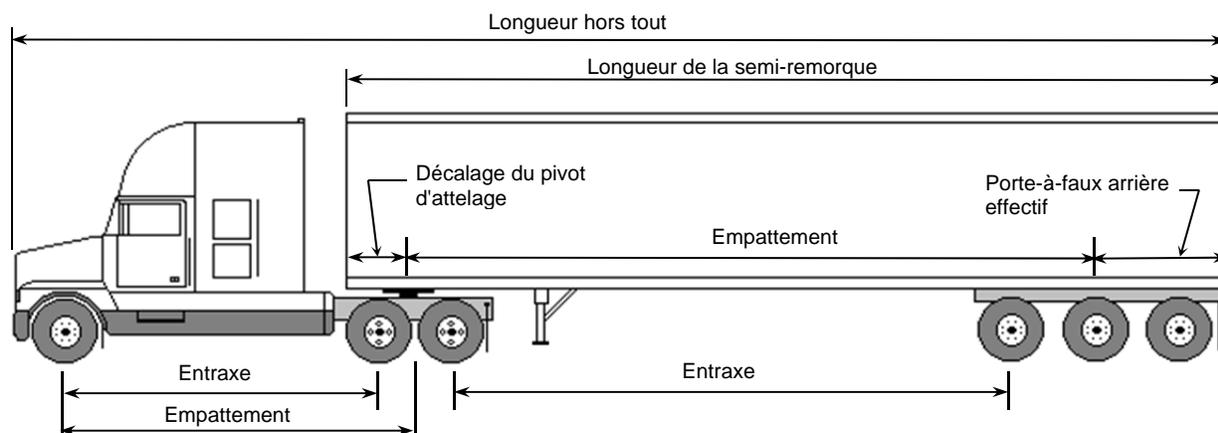
Tolérances reliés aux masses

Il n'y a pas de tolérances de masses automatiques associées aux limites de masses axiales ou aux masses brutes des véhicules, que ces tolérances soient publiées ou non.

Partie 2 - Sommaire de limites de masses et de dimensions par configuration

Categorie 1 – Tracteur et semi-remorque

Partie 1 – Limites dimensionnelles

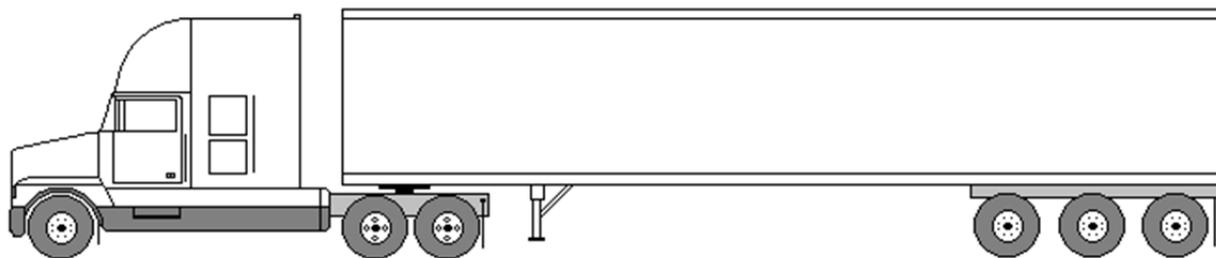


DIMENSIONS	LIMITES
Longueur hors tout	Maximum 23 m
Largeur hors tout	Maximum 2,6 m
Hauteur hors tout	Maximum 4,15 m
Tracteur	
Empattement	Maximum 6,2 m ⁶
Écartement d'essieu tandem	Minimum 1,2 m/Maximum 1,85 m
Semi-remorque	
Longueur	Maximum 16,2 m
Empattement	
Essieux simples, tandem ou tridem	Minimum 6,25 m/Maximum 12,5 m
Décalage du pivot d'attelage	Maximum 2,0 m de rayon
Porte-à-faux arrière effectif	Maximum 35 % de l'empattement
Écartement d'essieu tandem	Minimum 1,2 m/Maximum 1,85 m
Écartement d'essieu tridem	Minimum 2,4 m/Maximum 3,7 m
Largeur de voie	Minimum 2,5 m/Maximum 2,6 m
Entraxes d'essieux	
Simple – simple, simple – tandem ou simple – tridem	Minimum 3,0 m
Tandem – tandem	Minimum 5,0 m
Tandem – tridem	Minimum 5,5 m

⁶ L'empattement du tracteur peut être jusqu'à 7,2 m dans une configuration Tracteur-remorque, à condition que l'empattement de la semi-remorque est réduite, conformément au tableau B1

Categorie 1 – Tracteur et semi-remorque

Partie 2 – Limites de poids



Max 5500 kg*

Essieu simple - Max 9100 kg
Essieu tandem - Max 18 000 kg

Essieu simple - Max 9100 kg
Essieu tandem - Max 18 000 kg
Essieu tridem - écartement:
2.4 m to < 3.0 m - Max 21 000 kg
3.0 m to < 3.6 m - Max 24 000 kg
3.6 m to 3.7 m - Max 26 000 kg

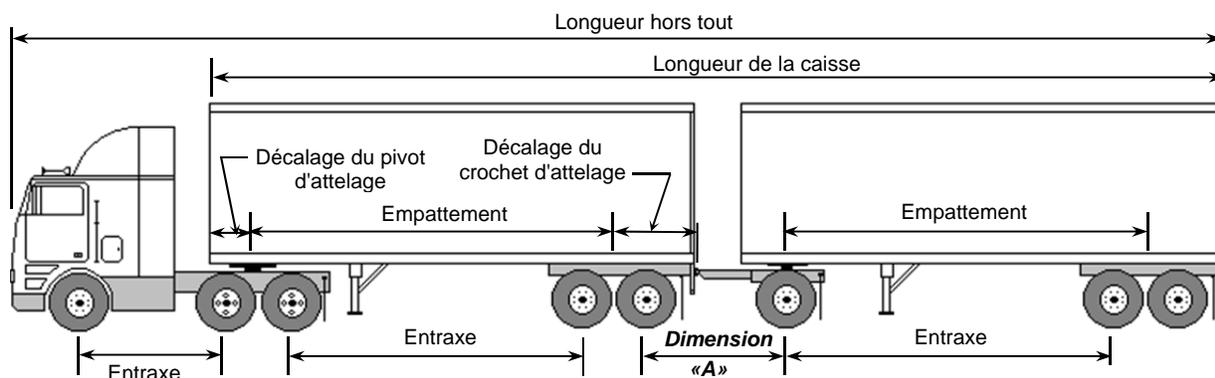
POIDS ⁷	LIMITES
Poids aux essieux	
Essieu directeur	Maximum 5 500 kg*
Essieu simple (pneus jumelés)	Maximum 9 100 kg
Essieu tandem	
Écartement > 1,2 m	Maximum 18 000 kg
Essieu tridem	
Écartement de 2,4 m à moins de 3,0 m	Maximum 21 000 kg
Écartement de 3,0 m à moins de 3,6 m	Maximum 24 000 kg
Écartement de 3,6 m à 3,7 m	Maximum 26 000 kg
Limitations du poids brut du véhicule	
Trois essieux	Maximum 23 700 kg
Quatre essieux	Maximum 32 600 kg
Cinq essieux	Maximum 41 500 kg
Six essieux – avec écartement de 2,4 à < 3,0 m	Maximum 44 500 kg
avec écartement de 3,0 m à < 3,6 m	Maximum 47 500 kg
avec écartement de 3,6 à 3,7 m	Maximum 49 500 kg

- * Le poids à l'essieu directeur peut aller jusqu'à 9 100 kg, à la condition que la capacité porteuse des essieux, des pneus et de tous les autres composants ne soit pas dépassée, et que le chargement du pneu ne dépasse pas 10 kg par mm de largeur du pneu. Ceci dit, le poids brut du véhicule sera fondé sur un poids à l'essieu directeur de 5 500 kg.

⁷ Lorsqu'un essieu, autre qu'un essieu directeur, est équipé de deux pneus simples, dont chacune a une largeur de 445 mm ou plus, le poids ne peut pas dépasser 7700 kg pour les essieux simples, 15400 kg pour les groupes d'essieux tandem, 21000 kg pour tridem groupes d'essieux avec la propagation de 2,4 m à <3,0 m, 23000 kg pour les groupes de l'essieu tridem avec la propagation de 3,0 m à <3,6 m et 23100 kg pour les groupes de l'essieu tridem avec la propagation de 3,6 m à 3,7 m

Categorie 2 - Train double de type A

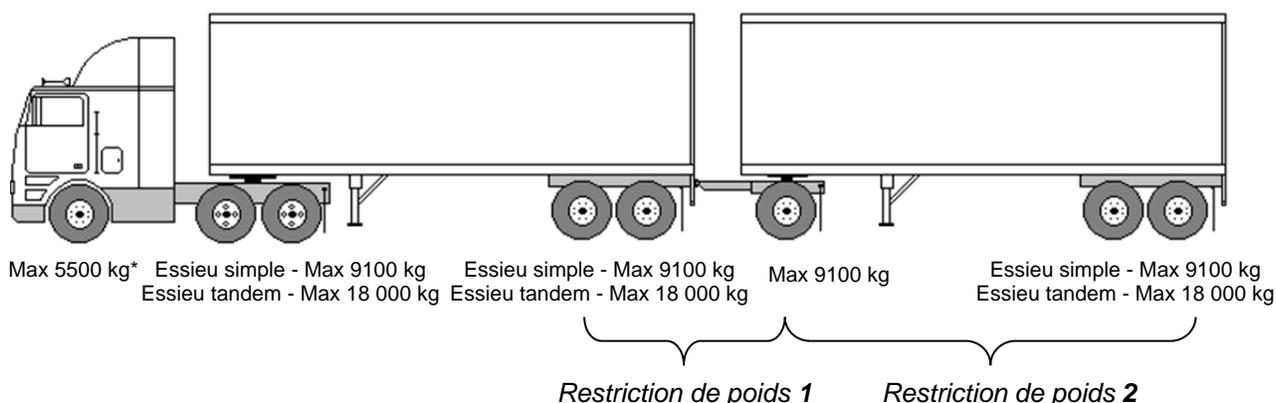
Partie 1 - Limites dimensionnelles



DIMENSIONS	LIMITES
Longueur hors tout	Maximum 25 m
Largeur hors tout	Maximum 2,6 m
Hauteur hors tout	Maximum 4,15 m
Longueur des caisses	Maximum 20 m
Tracteur	
Empattement	Maximum 6,2 m
Écartement d'essieu tandem	Minimum 1,2 m/Maximum 1,85 m
Première semi-remorque	
Empattement	Minimum 6,25 m
Décalage du pivot d'attelage	Rayon maximal de 2,0 m
Écartement d'essieu tandem	Minimum 1,2 m/Maximum 1,85 m
Décalage du crochet d'attelage	Maximum 1,8 m
Largeur de voie	Minimum 2,5 m/Maximum 2,6 m
Deuxième semi-remorque ou remorque classique	
Empattement	Minimum 6,25 m
Écartement d'essieu tandem	Minimum 1,2 m/Maximum 1,85 m
Largeur de voie	Minimum 2,5 m/Maximum 2,6 m
Entraxes d'essieux	
Simple – simple ou simple – tandem	Minimum 3,0 m
Tandem – tandem	Minimum 5,0 m
Dimension A (de l'axe du dernier essieu de la première semi-remorque à l'axe du premier essieu du diablo convertisseur ou de la deuxième remorque)	Aucune prescription

Categorie 2 - Train double de type A

Partie 2 – Limites de poids



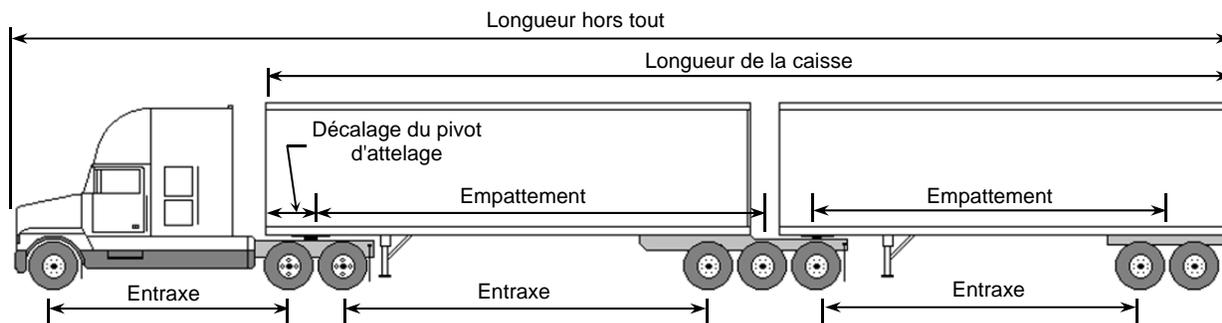
POIDS ⁸	LIMITES
Poids aux essieux	
Essieu directeur	Maximum 5 500 kg*
Essieu simple (pneus jumelés)	Maximum 9 100 kg
Essieu tandem	
Écartement de 1,2 m à 1,85 m	Maximum 18 000 kg
Restriction de poids 1 Somme des poids aux essieux de la première semi-remorque, plus le poids à l'essieu du diablo convertisseur.	Si la dimension A est inférieure à 3 m, la somme du poids à l'essieu ou essieux de la première semi-remorque et du poids à l'essieu ou aux essieux du diablo convertisseur est limitée à 18 000 kg pour un groupe de deux essieux ou à 24 000 kg pour un groupe de trois essieux.
Restriction de poids 2 Somme des poids aux essieux d'une remorque classique ou d'une deuxième semi-remorque.	Le poids de la seconde remorque ne doit pas excéder la somme du poids à l'essieu ou aux essieux moteurs du tracteur et du poids à l'essieu ou aux essieux de la première semi-remorque.
Limitations du poids brut du véhicule	
Cinq essieux	Maximum 41 900 kg
Six essieux	Maximum 50 800 kg
Sept essieux	Maximum 53 500 kg
Huit essieux	Maximum 53 500 kg

* Le poids à l'essieu directeur peut aller jusqu'à 9 100 kg, à la condition que la capacité porteuse des essieux, des pneus et de tous les autres composants ne soit pas dépassée, et que le chargement du pneu ne dépasse pas 10 kg par mm de largeur du pneu. Ceci dit, le poids brut du véhicule sera fondé sur un poids à l'essieu directeur de 5 500 kg.

⁸ Lorsqu'un essieu, autre qu'un essieu directeur, est équipé de deux pneumatiques simples, dont chacun a une largeur de 445 mm ou plus, le poids ne doit pas dépasser 7700 kg pour les essieux simples et 15400 kg pour les groupes d'essieux en tandem

Categorie 3 - Train double de type B

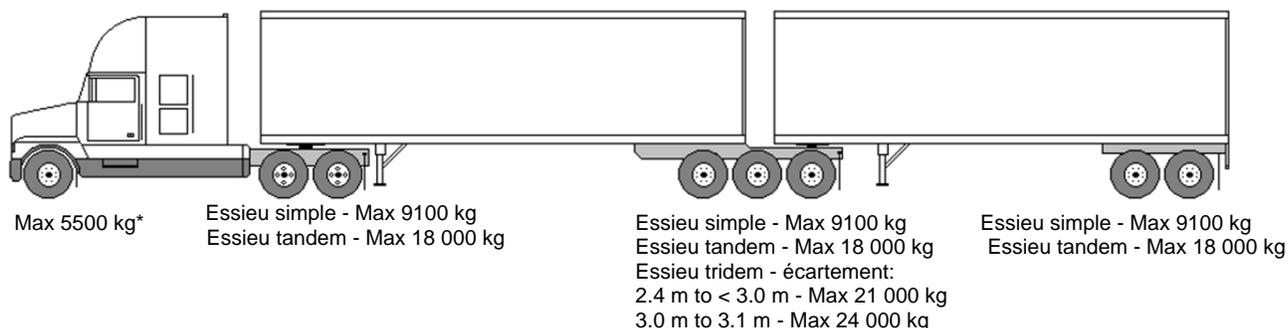
Partie 1 - Limites dimensionnelles



DIMENSIONS	LIMITES
Longueur hors tout	Maximum 25 m
Largeur hors tout	Maximum 2,6 m
Hauteur hors tout	Maximum 4,15 m
Longueur des caisses	Maximum 20,0 m
Tracteur	
Empattement	Maximum 6,2 m
Écartement d'essieu tandem	Minimum 1,2 m/Maximum 1,85 m
Première semi-remorque	
Empattement	Minimum 6,25 m
Décalage du pivot d'attelage	Rayon maximal de 2,0 m
Écartement d'essieu tandem	Minimum 1,2 m/Maximum 1,85 m
Écartement d'essieu tridem	Minimum 2,4 m/Maximum 3,1 m
Largeur de voie	Minimum 2,5 m/Maximum 2,6 m
Position de la sellette d'attelage	Au plus 0,3 m derrière l'axe de l'essieu le plus à l'arrière de la semi-remorque
Deuxième semi-remorque	
Empattement	Minimum 6,25 m
Écartement d'essieu tandem	Minimum 1,2 m/Maximum 1,85 m
Écartement d'essieu tridem	Minimum 2,4 m/Maximum 3,1 m
Largeur de voie	Minimum 2,5 m/Maximum 2,6 m
* Somme des empattements des semi-remorques	Maximum 17,0 m
Entraxes d'essieux	
Simple – simple ou simple – tandem	Minimum 3,0 m
Tandem – tandem	Minimum 5,0 m
Tandem – tridem	Minimum 5,5 m

Categorie 3 - Train double de type B

Partie 2 – Limites de poids



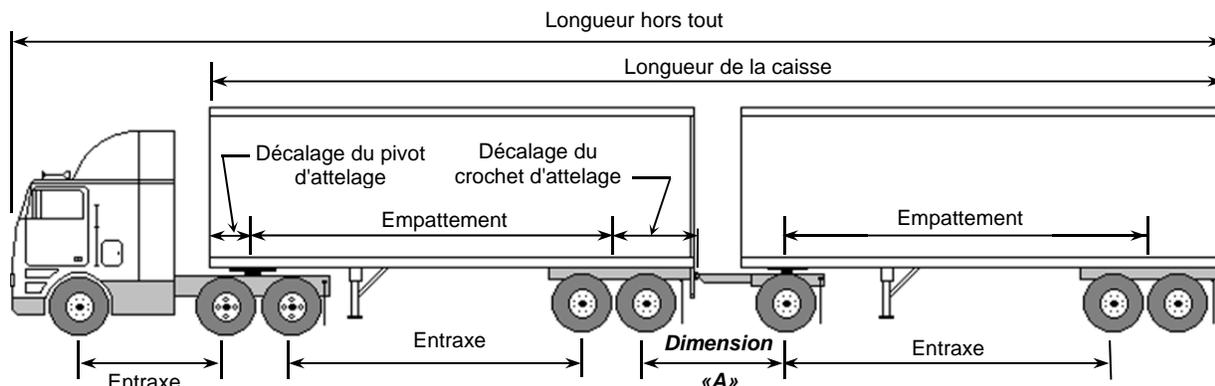
POIDS ⁹	LIMITES
Poids aux essieux	
Essieu directeur	Maximum 5 500 kg*
Essieu simple (pneus jumelés)	Maximum 9 100 kg
Essieu tandem	
Écartement de 1,2 m à 1,85 m	Maximum 18 000 kg
Essieu tridem	
Écartement de 2,4 m à moins de 3,0 m	Maximum 21 000 kg
Écartement de 3,0 m à 3,1 m	Maximum 24 000 kg
Limitations du poids brut du véhicule	
Six essieux	Maximum 50 600 kg
Sept essieux	Maximum 59 500 kg
Huit essieux	Maximum 62 500 kg
Neuf essieux	Maximum 62 500 kg

* Le poids à l'essieu directeur peut aller jusqu'à 9 100 kg, à la condition que la capacité porteuse des essieux, des pneus et de tous les autres composants ne soit pas dépassée, et que le chargement du pneu ne dépasse pas 10 kg par mm de largeur du pneu. Ceci dit, le poids brut du véhicule sera fondé sur un poids à l'essieu directeur de 5 500 kg.

⁹ Lorsqu'un essieu, autre qu'un essieu directeur, est équipé de deux pneus simples, dont chacune a une largeur de 445 mm ou plus, le poids ne peut pas dépasser 7700 kg pour les essieux simples, 15400 kg pour les groupes d'essieux tandem, 21000 kg pour tridem groupes d'essieux avec la propagation de 2,4 m à <3,0 m et 23000 kg pour les groupes de l'essieu tridem avec la propagation de 3,0 m à 3,1 m

Categorie 4 - Train double de type C

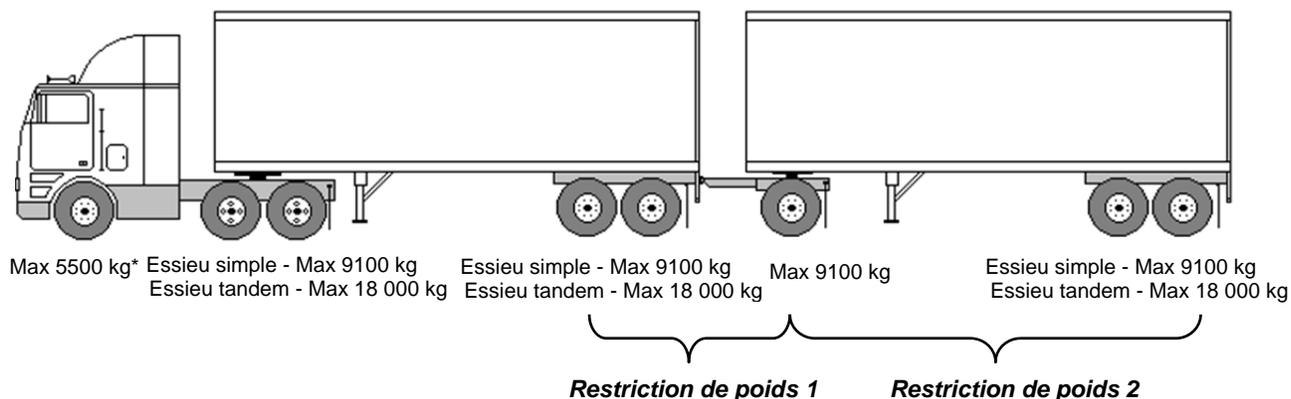
Partie 1 - Limites dimensionnelles



DIMENSIONS	LIMITES
Longueur hors tout	Maximum 25 m
Largeur hors tout	Maximum 2,6 m
Hauteur hors tout	Maximum 4,15 m
Longueur des caisses	Maximum 20,0 m
Tracteur	
Empattement	Maximum 6,2 m
Écartement d'essieu tandem	Minimum 1,2 m/Maximum 1,85 m
Première semi-remorque	
Empattement	Minimum 6,25 m
Décalage du pivot d'attelage	Rayon maximal de 2,0 m
Écartement d'essieu tandem	Minimum 1,2 m/Maximum 1,85 m
Décalage du crochet d'attelage	Maximum 1,8 m
Largeur de voie	Minimum 2,5 m/Maximum 2,6 m
Deuxième semi-remorque ou remorque classique	
Empattement	Minimum 6,25 m
Écartement d'essieu tandem	Minimum 1,2 m/Maximum 1,85 m
Largeur de voie	Minimum 2,5 m/Maximum 2,6 m
Longueur du diablo convertisseur à double timon	Maximum 2,0 m
Entraxes d'essieux	
Simple – simple ou simple - tandem	Minimum 3,0 m
Tandem – tandem	Minimum 5,0 m
Dimension « A » (de l'axe du dernier essieu de la première semi-remorque à l'axe du premier essieu du diablo convertisseur ou de la deuxième remorque)	Aucune prescription

Categorie 4 - Train double de type C

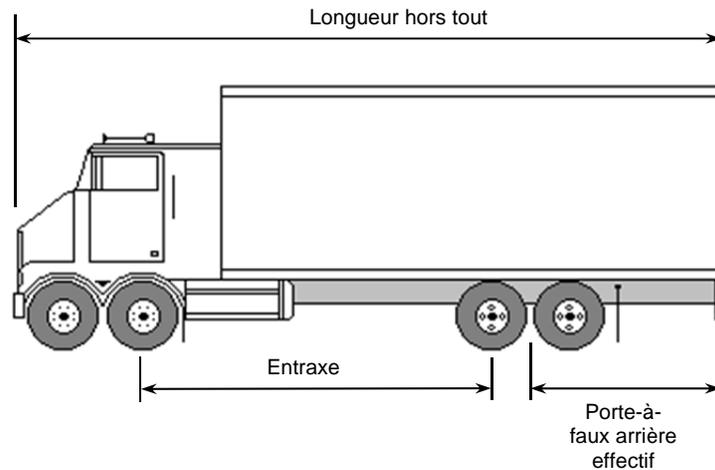
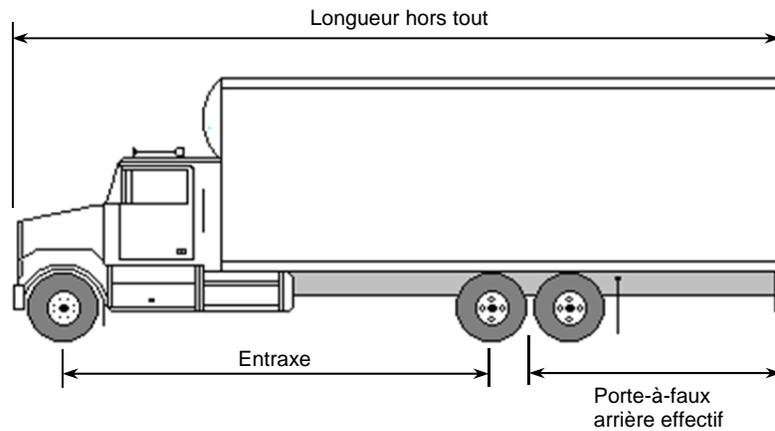
Partie 2 – Limites de poids



POIDS ¹⁰	LIMITES
Poids aux essieux	
Essieu directeur	Maximum 5 500 kg*
Essieu simple (pneus jumelés)	Maximum 9 100 kg
Essieu tandem	
Écartement de 1,2 m à 1,85 m	Maximum 18 000 kg
Restriction de poids 1 Somme des poids aux essieux de la première semi-remorque, plus le poids à l'essieu du diablo convertisseur.	Si la dimension « A » est inférieure à 3 m, la somme du poids à l'essieu ou aux essieux de la première semi-remorque et du poids à l'essieu ou aux essieux du diablo convertisseur est limitée à 18 000 kg pour un groupe de deux essieux ou à 24 000 kg pour un groupe à trois essieux.
Restriction de poids 2 Somme des poids aux essieux de la remorque classique ou de la deuxième semi-remorque.	Le poids de la deuxième remorque ne doit pas dépasser la somme du poids à l'essieu ou aux essieux moteurs du tracteur et du poids à l'essieu ou aux essieux de la première semi-remorque.
Limitations du poids brut du véhicule	
Cinq essieux	Maximum 41 900 kg
Six essieux	Maximum 50 800 kg
Sept essieux	Maximum 55 600 kg
Huit essieux	Maximum 58 500 kg

* Le poids à l'essieu directeur peut aller jusqu'à 9 100 kg, à la condition que la capacité porteuse des essieux, des pneus et de tous les autres composants ne soit pas dépassée, et que le chargement du pneu ne dépasse pas 10 kg par mm de largeur du pneu. Ceci dit, le poids brut du véhicule sera fondé sur un poids à l'essieu directeur de 5 500 kg.

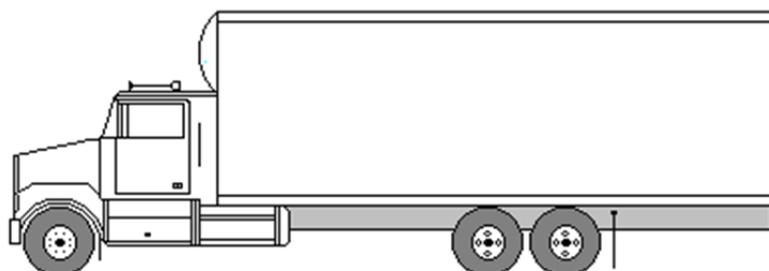
¹⁰ Lorsqu'un essieu, autre qu'un essieu directeur, est équipé de deux pneumatiques simples, dont chacun a une largeur de 445 mm ou plus, le poids ne doit pas dépasser 7700 kg pour les essieux simples et 15400 kg pour les groupes d'essieux en tandem

Categorie 5 - Camion**Partie 1 – Limites dimensionnelles**

DIMENSIONS	LIMITES
Longueur hors tout	Maximum 12,5 m
Largeur hors tout	Maximum 2,6 m
Hauteur hors tout	Maximum 4,15 m
Longueur de la caisse	Aucune prescription
Empattement	Aucune prescription
Écartement d'essieu directeur tandem	Minimum 1,2 m/Maximum 2,2 m
Écartement d'essieu tandem	Minimum 1,2 m
Porte-à-faux arrière effectif	Maximum 4,0 m
Entraxes d'essieux	
Simple – simple ou simple – tandem	Minimum 3,0 m
Tandem directeur – tandem	Minimum 3,65 m

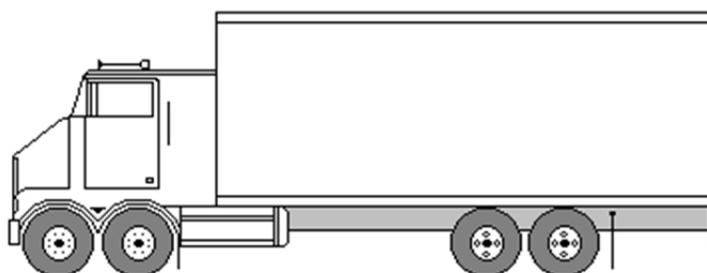
Categorie 5 - Camion

Partie 2 – Limites de poids



Max 8000 kg*

Essieu simple - Max 9100 kg
Essieu tandem - Max 18 000 kg



Essieu directeur tandem -
Max 16 000 kg

Essieu moteur tandem -
Max 18 000 kg

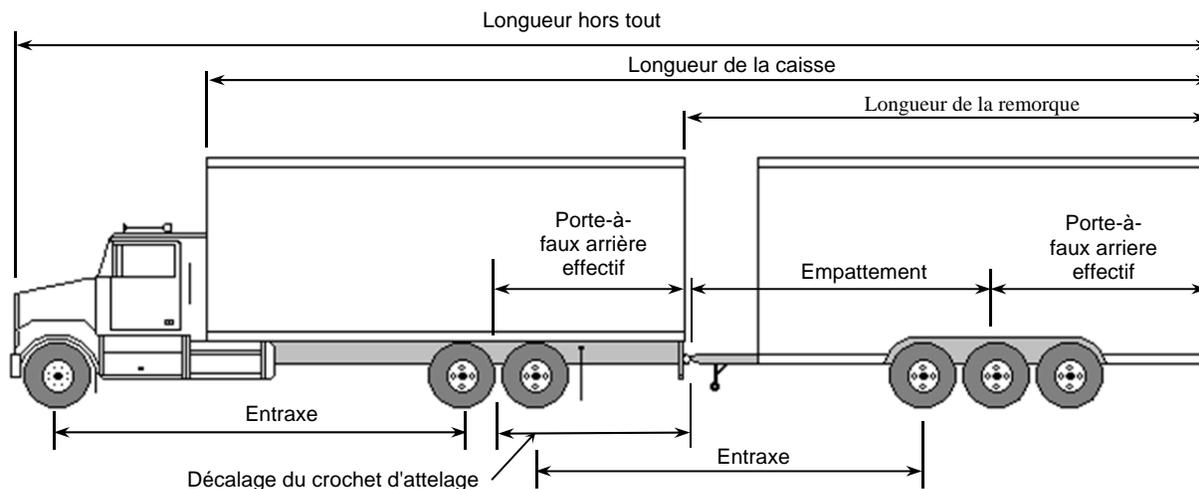
POIDS ¹¹	LIMITES
Poids aux essieux	
Essieu directeur – essieu simple, pneus simples	Maximum 8 000 kg*
– essieu tandem, pneus simples	Maximum 16 000 kg
Essieu simple (pneus jumelés)	Maximum 9 100 kg
Essieu tandem	Maximum 18 000 kg
Limitations du poids brut du véhicule	
Deux essieux	Maximum 17 100 kg
Trois essieux	Maximum 26 000 kg
Quatre essieux	Maximum 34 000 kg

* Le poids à l'essieu directeur peut aller jusqu'à 9 100 kg pour les camions porteurs à essieu directeur simple, à la condition que la capacité porteuse des essieux, des pneus et de tous les autres composants ne soit pas dépassée, et que le chargement du pneu ne dépasse pas 10 kg par mm de largeur du pneu. Ceci dit, le poids brut du véhicule sera fondé sur un poids à l'essieu directeur de 8 000 kg pour les camions porteurs à essieu directeur simple.

¹¹ Lorsqu'un essieu, autre qu'un essieu directeur, est équipé de deux pneumatiques simples, dont chacun a une largeur de 445 mm ou plus, le poids ne doit pas dépasser 7700 kg pour les essieux simples et 15400 kg pour les groupes d'essieux en tandem

Categorie 6 – Camion et remorque semi-portée

Partie 1 - Limites dimensionnelles

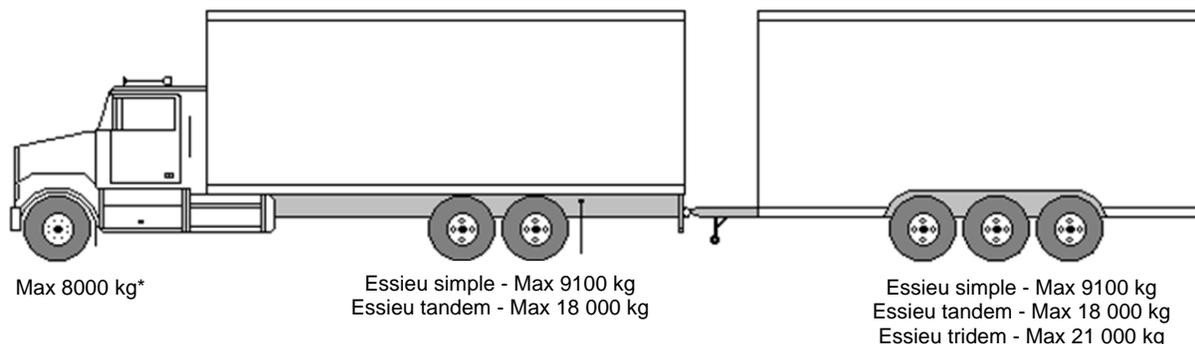


DIMENSIONS	LIMITES
Longueur hors tout	Maximum 23 m
Largeur hors tout	Maximum 2,6 m
Hauteur hors tout	Maximum 4,15 m
Longueur des caisses	Maximum 20 m
Camion	
Longueur	Maximum 12,5 m
Empattement	Aucune prescription
Écartement d'essieu tandem	Minimum 1,2 m
Porte-à-faux arrière effectif	Maximum 4,0 m
Décalage du crochet d'attelage	Maximum 1,8 m
Remorque semi-portée*	
Longueur	Maximum 12,5 m
Empattement	Minimum 6,25 m
Écartement d'essieu tandem	Minimum 1,2 m
Écartement d'essieu tridem	Minimum 2,4 m/Maximum 3,7 m
Largeur de voie	Minimum 2,5 m/Maximum 2,6 m
Porte-à-faux arrière effectif	Maximum 4,0 m
Entraxes d'essieux	
Simple – simple, simple – tandem ou simple –tridem	Minimum 3,0 m
Tandem – tandem	Minimum 5,0 m
Tandem – tridem	Minimum 5,5 m

* Limites non applicables aux remorques semi-portées de poids brut inférieur à 10 000 kg.

Categorie 6 – Camions et remorque semi-portée

Partie 2 – Limites de poids



Note – L'écartement maximal autorisé pour un groupe d'essieux tridem d'une remorque semi-portée est de 2,5 m.

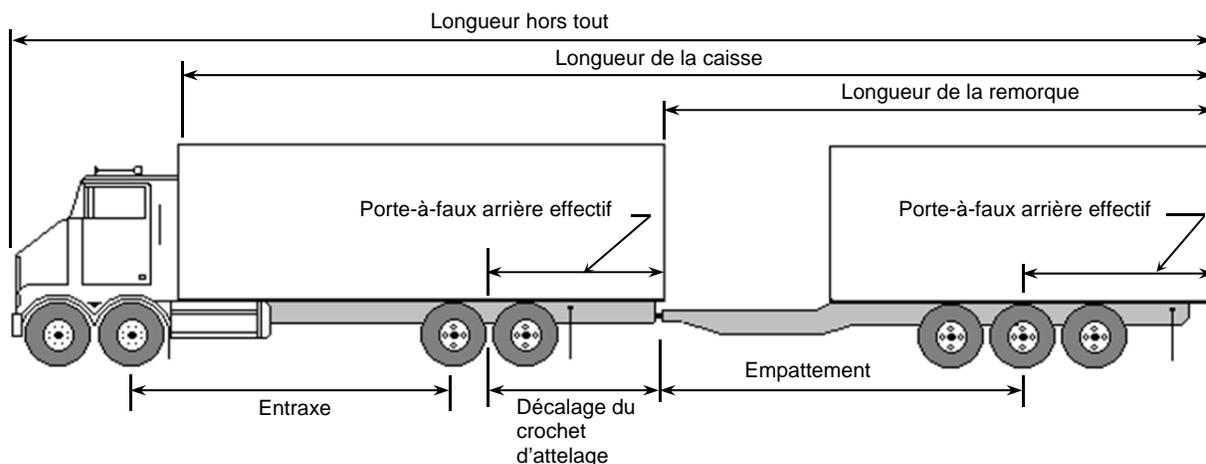
POIDS ¹²	LIMITES
Poids aux essieux	
Essieu directeur	Maximum 8 000 kg*
Essieu simple (pneus jumelés)	Maximum 9 100 kg
Essieu tandem	Maximum 18 000 kg
Essieu tridem	
Écartement de 2,4 à 3,7 m	Maximum 21 000 kg
Limitations du poids brut du véhicule	
Trois essieux	Maximum 26 200 kg
Quatre essieux	Maximum 35 100 kg
Cinq essieux	Maximum 44 000 kg
Six essieux	Maximum 47 000 kg

* Le poids à l'essieu directeur peut aller jusqu'à 9 100 kg, à la condition que la capacité porteuse des essieux, des pneus et de tous les autres composants ne soit pas dépassée, et que le chargement du pneu ne dépasse pas 10 kg par mm de largeur du pneu. Ceci dit, le poids brut du véhicule sera fondé sur un poids à l'essieu directeur de 8 000 kg.

¹² Lorsqu'un essieu, autre qu'un essieu directeur, est équipé de deux pneumatiques simples, dont chacun a une largeur de 445 mm ou plus, le poids ne doit pas dépasser 7700 kg pour les essieux simples, 15.400 kg pour les groupes d'essieux en tandem et 21.000 kg pour un groupe essieu tridem

Categorie 7 – Camion à essieu directeur tandem et remorque semi-portée

Partie 1 - Limites dimensionnelles

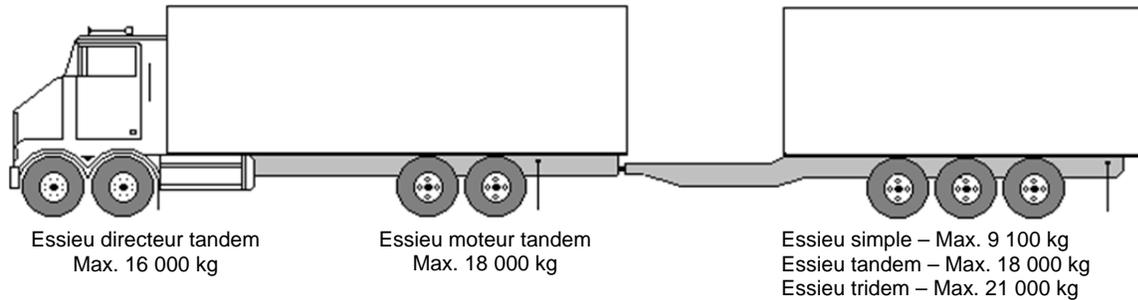


DIMENSIONS	LIMITES
Longueur hors tout	Maximum 23 m
Largeur hors tout	Maximum 2,6 m
Hauteur hors tout	Maximum 4,15 m
Longueur des caisses	Maximum 20 m
Camion	
Longueur	Maximum 12,5 m
Empattement	Aucune prescription
Écartement d'essieu directeur tandem	Minimum 1,2 m/Maximum 2,2 m
Écartement d'essieu moteur tandem	Minimum 1,2 m
Porte-à-faux arrière effectif	Maximum 4,0 m
Décalage du crochet d'attelage	Maximum 1,8 m
Remorque semi-portée*	
Longueur	Maximum 12,5 m
Empattement	Minimum 6,25 m
Écartement d'essieu tandem	Minimum 1,2 m
Écartement d'essieu tridem	Minimum 2,4 m/Maximum 3,7 m
Largeur de voie	Minimum 2,5 m/Maximum 2,6 m
Porte-à-faux arrière effectif	Maximum 4,0 m
Entraxes d'essieux	
Essieu directeur tandem – Essieu moteur tandem	Minimum 3,65 m
Simple – Simple, tandem ou tridem	Minimum 3,0 m
Tandem – Tandem	Minimum 5,0 m
Tandem – Tridem	Minimum 5,5 m

* Limites non applicables aux remorques semi-portées de poids brut inférieur à 10 000 kg.

Categorie 7 – Camion à essieu directeur tandem et remorque semi-portée

Partie 2 – Limites de poids



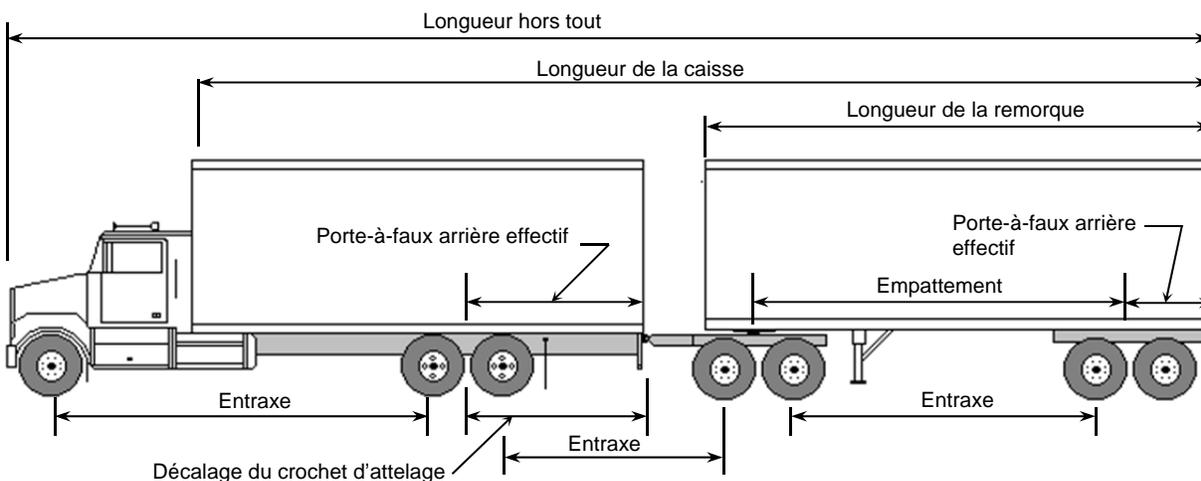
Note – L'écartement maximal autorisé pour un groupe d'essieux tridem d'une remorque semi-portée est de 2,5 m.

POIDS ¹³	LIMITES
Poids aux essieux	
Camion :	
Essieu directeur tandem : Écartement de 1,2 à 2,2 m	Maximum 16 000 kg
Essieu moteur tandem :	Maximum 18 000 kg
Remorque :	
Essieu simple:	Maximum 9 100 kg
Essieu tandem :	Maximum 18 000 kg
Essieu tridem : Écartement de 2,4 à 3,7 m	Maximum 21 000 kg
Limitations du poids brut du véhicule	
Cinq essieux	Maximum 43 100 kg
Six essieux	Maximum 50 000 kg
Sept essieux	Maximum 53 500 kg

¹³ Lorsqu'un essieu, autre qu'un essieu directeur, est équipé de deux pneumatiques simples, dont chacun a une largeur de 445 mm ou plus, le poids ne doit pas dépasser 7700 kg pour les essieux simples, 15.400 kg pour les groupes d'essieux en tandem et 21.000 kg pour un groupe essieu tridem

Categorie 8 – Camion et remorque classique

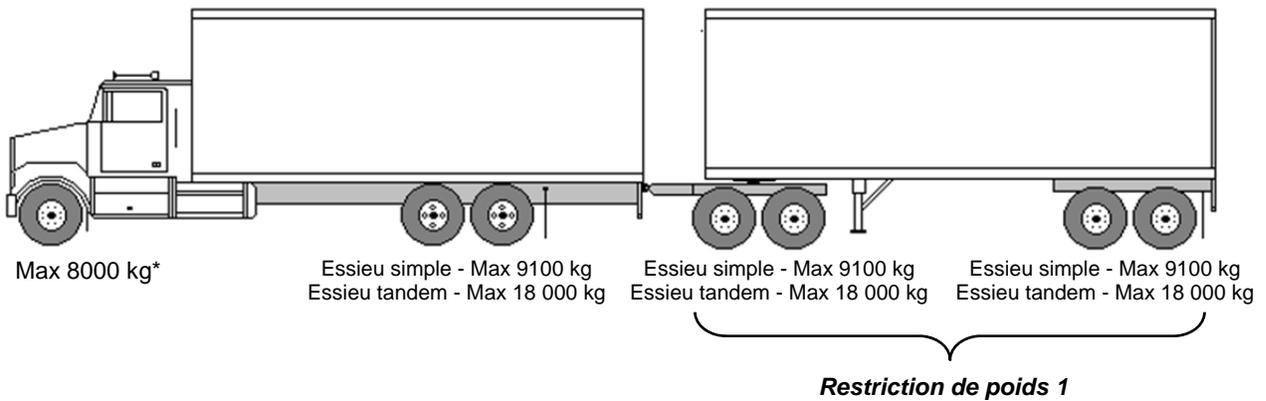
Partie 1 - Limites Dimensionelles



DIMENSIONS	LIMITES
Longueur hors tout	Maximum 23 m
Largeur hors tout	Maximum 2,6 m
Hauteur hors tout	Maximum 4,15 m
Longueur des caisses	Maximum 20 m
Camion	
Longueur	Maximum 12,5 m
Empattement	Aucune prescription
Écartement d'essieu tandem	Minimum 1,2 m
Porte-à-faux arrière effectif	Maximum 4,0 m
Décalage du crochet d'attelage	Maximum 1,8 m
Remorque classique	
Longueur	Maximum 12,5 m
Empattement	Minimum 6,25 m
Écartement d'essieu tandem	Minimum 1,2 m
Largeur de voie	Minimum 2,5 m/Maximum 2,6 m
Porte-à-faux arrière effectif	Maximum 35 % de l'empattement
Diabolo convertisseur	
	L'utilisation d'un diabolo convertisseur à double timon n'est pas autorisée pour cette catégorie de véhicule.
Entraxes d'essieux	
Simple – simple ou simple – tandem	Minimum 3,0 m
Tandem – tandem	Minimum 5,0 m

Categorie 8 – Camion et remorque classique

Partie 2 – Limites de poids



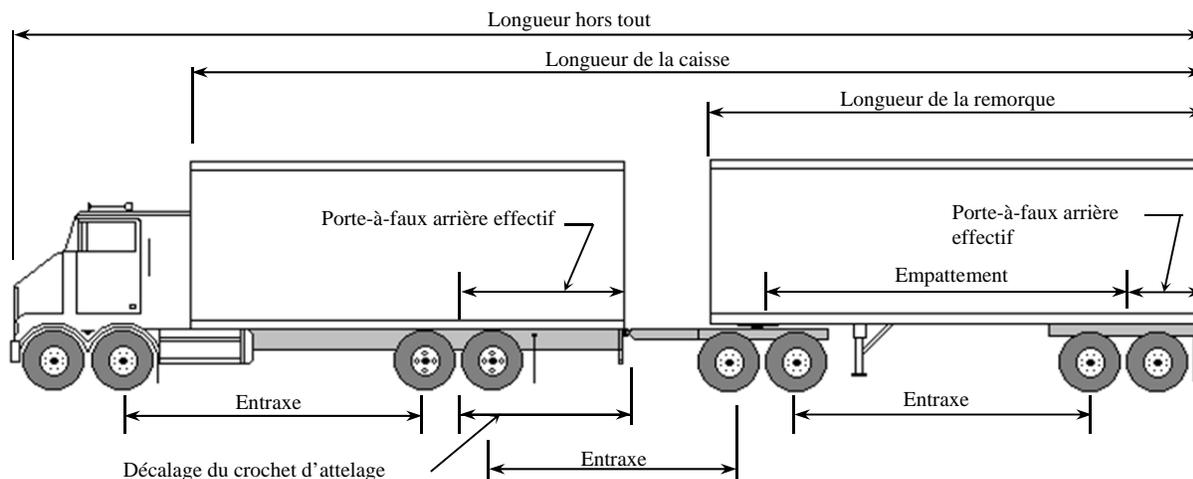
POIDS ¹⁴	LIMITES
Poids aux essieux	
Essieu directeur	Maximum 8 000 kg*
Essieu simple (pneus jumelés)	Maximum 9 100 kg
Essieu tandem	Maximum 18 000 kg
Restriction de poids 1	
Somme des poids aux essieux de la remorque classique	
Ensemble routier à 4 essieux	Maximum 17 000 kg
Ensemble routier à 5 essieux	Maximum 17 000 kg
Ensemble routier à 6 essieux	Maximum 24 000 kg
Ensemble routier à 7 essieux	Maximum 31 000 kg
Limitations du poids brut du véhicule	
Quatre essieux	Maximum 34 100 kg
Cinq essieux	Maximum 43 000 kg
Six essieux	Maximum 50 000 kg
Sept essieux	Maximum 53 500 kg

* Le poids à l'essieu directeur peut aller jusqu'à 9 100 kg, à la condition que la capacité porteuse des essieux, des pneus et de tous les autres composants ne soit pas dépassée, et que le chargement du pneu ne dépasse pas 10 kg par mm de largeur du pneu. Ceci dit, le poids brut du véhicule sera fondé sur un poids à l'essieu directeur de 8 000 kg.

¹⁴ Lorsqu'un essieu, autre qu'un essieu directeur, est équipé de deux pneumatiques simples, dont chacun a une largeur de 445 mm ou plus, le poids ne doit pas dépasser 7700 kg pour les essieux simples et 15400 kg pour les groupes d'essieux en tandem

Categorie 9 – Camion à essieu directeur tandem et remorque classique

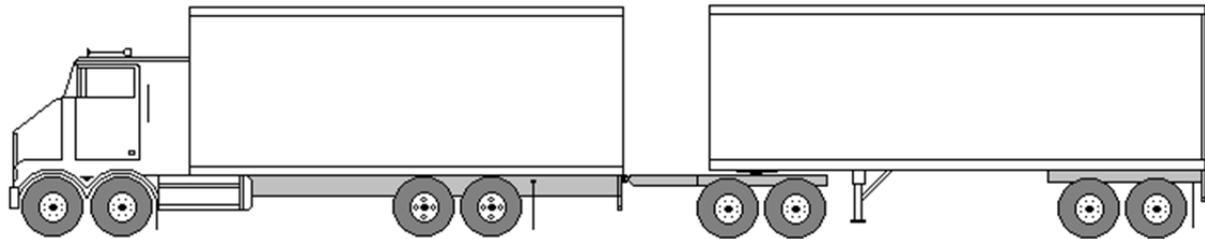
Partie 1 - Limites dimensionnelles



DIMENSIONS	LIMITES
Longueur hors tout	Maximum 23 m
Largeur hors tout	Maximum 2,6 m
Hauteur hors tout	Maximum 4,15 m
Longueur des caisses	Maximum 20 m
Camion	
Longueur	Maximum 12,5 m
Empattement	Aucune prescription
Écartement d'essieu directeur tandem	Minimum 1,2 m/Maximum 2,2 m
Écartement d'essieu moteur tandem	Minimum 1,2 m
Porte-à-faux arrière effectif	Maximum 4,0 m
Décalage du crochet d'attelage	Maximum 1,8 m
Remorque classique	
Longueur	Maximum 12,5 m
Empattement	Minimum 6,25 m
Écartement d'essieu tridem	Minimum 1,2 m
Largeur de voie	Minimum 2,5 m/Maximum 2,6 m
Porte-à-faux arrière effectif	Maximum 35 % de l'empattement
Diabolo convertisseur	
L'utilisation d'un diabolo convertisseur à double timon n'est pas autorisée pour ce type de véhicule.	
Entraxes d'essieux	
Essieu directeur tandem – Essieu moteur tandem	Minimum 3,65 m
Simple – Simple ou tandem	Minimum 3,0 m
Tandem – Tandem	Minimum 5,0 m

Categorie 9 – Camion à essieu directeur tandem et remorque classique

Partie 2 – Limites de poids



Essieu directeur tandem
Max. 16 000 kg

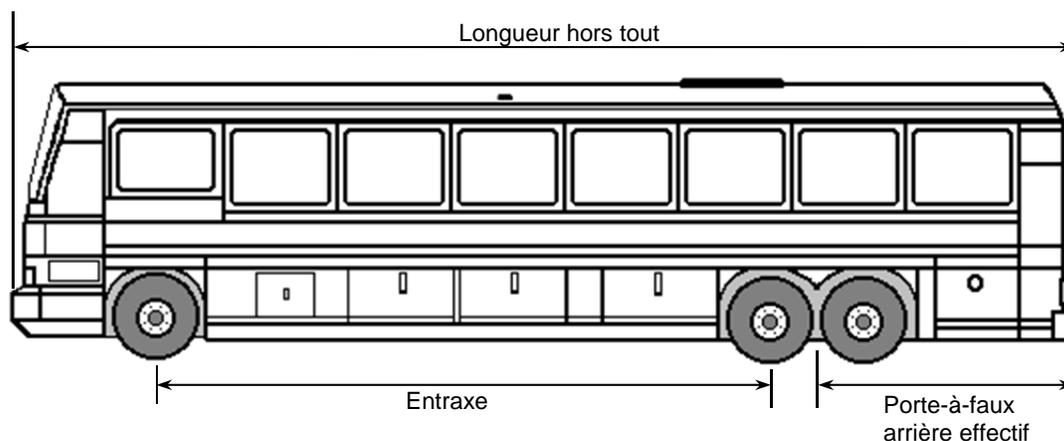
Essieu moteur tandem
Max. 18 000 kg

Essieu simple – Max. 9 100 kg
Essieu tandem – Max. 18 000 kg

Essieu simple – Max. 9 100 kg
Essieu tandem – Max. 18 000 kg

POIDS¹⁵	LIMITES
Poids aux essieux	
Essieu directeur tandem	Maximum 16 000 kg
Essieu simple (pneus jumelés)	Maximum 9 100 kg
Essieu tandem	Maximum 18 000 kg
Limitations du poids brut du véhicule	
Six essieux	Maximum 51 000 kg
Sept essieux	Maximum 53 500 kg
Huit essieux	Maximum 53 500 kg

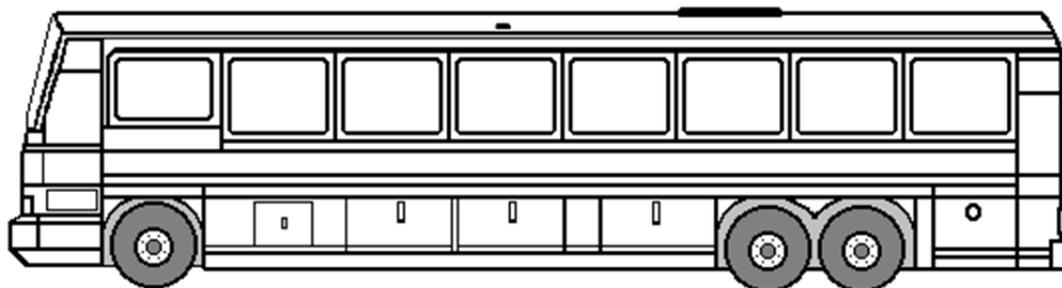
¹⁵ Lorsqu'un essieu, autre qu'un essieu directeur, est équipé de deux pneumatiques simples, dont chacun a une largeur de 445 mm ou plus, le poids ne doit pas dépasser 7700 kg pour les essieux simples et 15400 kg pour les groupes d'essieux en tandem

Categorie 10 - Autocar et véhicules récréatifs**Partie 1 - Limites dimensionnelles**

DIMENSIONS	LIMITES
Longueur hors tout	Maximum 14,0 m
Largeur hors tout	Maximum 2,6 m
Hauteur hors tout	Maximum 4,15 m
Empattement	Aucune prescription
Écartement d'essieu tandem	Minimum 1,2 m
Porte-à-faux arrière effectif	Maximum 4,0 m
Exigences relatives aux essieux	
Longueur hors tout de 12,5 m ou moins	Aucune prescription
Longueur hors tout supérieure à 12,5 m	Au moins 3 essieux

Categorie 10 - Autocar et véhicules récréatifs

Partie 2 – Limites de poids



Max 7250 kg¹

Essieu simple (pneus simples) - Max 6000 kg
Essieu simple (pneus jumelés) - Max 9100 kg
Essieu tandem - Max 18 000 kg

POIDS	LIMITES
Poids aux essieux	
Essieu directeur	Maximum 7 250 kg ¹
Essieu simple (pneus jumelés)	Maximum 9 100 kg ²
Essieu simple (pneus simples)	Maximum 6 000 kg ²
Essieu tandem (pneus jumelés à chaque essieu)	Maximum 18 000 kg ²
Limitations du poids brut du véhicule	
Deux essieux (4 pneus)	Maximum 13 250 kg
Deux essieux (6 pneus)	Maximum 16 350 kg
Trois essieux (8 pneus)	Maximum 20 900 kg
Trois essieux (10 pneus)	Maximum 25 250 kg

Notes :

1. Le poids à l'essieu directeur peut aller jusqu'à 9 100 kg, à la condition que la capacité porteuse des essieux, des pneus et de tous les autres composants ne soit pas dépassée, et que le chargement du pneu ne dépasse pas 10 kg par mm de largeur du pneu. Ceci dit, le poids brut du véhicule sera fondé sur un poids à l'essieu directeur de 7 250 kg.
2. Lorsque l'autocar comporte plus d'un essieu à l'arrière, le poids supporté par le groupe d'essieux doit être réparti entre ces derniers selon un ratio correspondant au nombre de pneus de chaque essieu.